

## OPERATION D'URGENCE MALI - 200389

« ASSISTANCE AUX POPULATIONS TOUCHÉES PAR LA SECHERESSE »	
Nombre de bénéficiaires	769 000
Durée du projet	15 février- 31 décembre 2012
Quantité de produits alimentaires fournis par le PAM	39 452 tonnes
Coûts (dollars É-U.)	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	23 420 720
Coût des transferts monétaires pour le PAM	2 570 360
<b>Coût total PAM</b>	<b>47 666 448</b>

# RÉSUMÉ

La campagne agricole 2011/2012 au Mali a été caractérisée par l'insuffisance des pluies et leur répartition inégale, qui ont entraîné une chute de la production agricole et un déficit fourrager. L'enquête conjointe du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel et du PAM sur les marchés céréaliers et l'évaluation provisoire de la situation alimentaire menée par le Système d'alerte précoce<sup>1</sup> indiquent une hausse des prix anticipée sur les marchés, qui va s'accroître en 2012. Les premières observations issues de l'évaluation rapide réalisée par le PAM à la fin du mois de décembre 2011 révèlent que la hausse des prix est incompatible avec les revenus très faibles des ménages. Cette situation précaire constitue une menace potentielle pour les petits producteurs agricoles et les agro-pasteurs.

L'enquête nutritionnelle<sup>2</sup> de juillet 2011 indiquait déjà un taux alarmant de malnutrition aiguë globale au niveau national chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, supérieur au seuil d'alerte de

<sup>1</sup> Système d'alerte précoce, Evaluation provisoire de la situation alimentaire du pays, campagne agricole 2011-2012, octobre 2011.

<sup>2</sup> UNICEF-PAM-DNS-INSTAT, Enquête de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition (enquête SMART) , juillet 2011.



10 pour cent. Les taux de malnutrition aiguë globale ont atteint, voire dépassé, le seuil d'urgence de 15 pour cent dans les régions de Tombouctou, Gao, Kayes et Koulikoro. Parallèlement, l'enquête rétrospective sur la nutrition et la mortalité chez les enfants âgés de 6 à 59 mois que le PAM a fait réaliser en novembre-décembre 2011 dans la région de Kayes indique une détérioration de la situation nutritionnelle<sup>3</sup>. La prévalence de la malnutrition aiguë grave est également très élevée et dépasse le seuil d'alerte de 2 pour cent. Ceci est inhabituel durant la période qui suit la récolte où habituellement, les taux de malnutrition aiguë globale baissent pour s'établir aux alentours de 6 pour cent.<sup>4</sup> Cela révèle une détérioration de la situation nutritionnelle, avec comme corollaire un risque élevé de mortalité infantile.

D'après les premières analyses du Système d'alerte précoce, la crise a rendu vulnérables environ 3 000 000 de personnes dans 104 communes en difficulté alimentaire (1 699 467 personnes) et dans 55 communes en difficulté économique (1 193 328 personnes). Les tendances actuelles font apparaître une crise alimentaire et nutritionnelle touchant un Malien sur cinq, qui pourrait atteindre son paroxysme durant la période de soudure, entre avril et septembre 2012, et perdurer jusqu'à la prochaine récolte. Les évaluations en cours et à venir permettront de mieux déterminer l'ampleur de la crise. D'ores et déjà, certains mécanismes d'adaptation et de survie (vente de petits ruminants, augmentation de l'exode rural temporaire et réduction de la consommation familiale) sont utilisés dans la plupart des localités touchées.

Dès les premières annonces des résultats de l'évaluation du Système d'alerte précoce, le Gouvernement a élaboré un plan d'urgence en faveur des populations vulnérables. Ce plan prévoit des distributions alimentaires gratuites et ciblées de céréales, la vente de céréales à prix subventionnés, un appui à l'élevage et/ou la pêche, la nutrition et l'éducation, des activités « Vivres-contre-travail » et la reconstitution du stock national de sécurité. Début décembre, le Gouvernement a adressé un appel pressant à la communauté internationale pour qu'elle apporte son appui technique et financier à la mise en œuvre de son plan de réponse, dont le coût global est estimé à 103 milliards de francs CFA (210 millions de dollars).

En réponse à cet appel, le PAM lancera une opération d'urgence, fruit d'une intense coordination avec les partenaires des Nations Unies, en particulier le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi que des organisations non gouvernementales partenaires. Cette opération d'urgence comporte 4 volets: i) nutrition (traitement et prévention de la malnutrition aiguë chez les enfants de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes); ii) distribution ciblée et gratuite de vivres et transferts monétaires; iii) activités Vivres-contre-travail; iv) appui aux repas scolaires.

Cette intervention est conforme à l'Objectif stratégique 1 énoncé dans le Plan stratégique du PAM pour 2008-2013 («Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence»). Elle est également conforme aux objectifs du Millénaire pour le développement 1, 2, 4 et 5.<sup>5</sup>

<sup>3</sup>Rapport préliminaire Enquête de Base projet Santé Nutrition à assise communautaire à Kayes.

<sup>4</sup>EBSAN PAM-UNICEF-SAP, 2009.

<sup>5</sup> Objectifs du Millénaire pour le développement: - 1- réduire l'extrême pauvreté et la faim ; - 2- assurer l'éducation primaire pour tous ; - 4 réduire la mortalité infantile et post-infantile ; -5- améliorer la santé maternelle.



---

## ANALYSE DE LA SITUATION ET SCENARIOS

### Contexte général

1. Le Mali est un pays sahélien enclavé, aux deux tiers désertique. Sa population est estimée à 15 millions d'habitants. Le Mali est classé au 160<sup>ème</sup> rang sur 169 pays selon l'Indice de développement humain de 2010. L'économie est fortement dépendante du secteur agricole, qui emploie 75 pour cent de la population active. Ce secteur est lui-même tributaire de facteurs extérieurs, notamment le changement climatique, la menace que constituent les oiseaux granivores et la présence d'autres déprédateurs. La saison des pluies dure généralement cinq mois, entre mai et septembre, et la récolte commence en octobre.<sup>6</sup>

### Situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition

2. La campagne agricole 2011-2012 au Mali a été caractérisée par l'insuffisance des pluies et leur répartition inégale dans le temps et l'espace, occasionnant un déficit de la production agro-sylvo-pastorale. Selon les estimations provisoires du Ministère de l'agriculture, la production céréalière a baissé de 41 pour cent, passant d'environ 9 millions de tonnes en 2010-2011 à 5 286 351 tonnes (toutes céréales confondues) en 2011-2012.
3. Sur l'ensemble des cours d'eau et des rivières, les crues ont été faibles, entraînant des carences irréversibles pour les cultures et les pâturages et une transhumance largement anticipée des pasteurs, ainsi qu'une baisse des revenus liés à la vente du bétail, notamment pour les éleveurs dans le Sahel occidental à Kayes, Koulikoro, la zone inondée de Mopti et la ceinture du delta du Niger de Tombouctou.
4. Ces difficultés poussent les ménages concernés à recourir rapidement à des mécanismes de survie préjudiciables à long terme tels que la vente de petits ruminants, l'exode temporaire et la réduction de la consommation familiale.<sup>7</sup> Par exemple, dans la région de Mopti (Douentza), une hausse anormale de 20 pour cent des départs des personnes aptes au travail et de leur famille a été constatée.
5. La situation nutritionnelle au Mali est tout aussi grave. L'enquête de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition (enquête SMART) de juillet 2011 indique un taux de malnutrition aiguë globale de 10,8 pour cent, supérieur au seuil de

---

<sup>6</sup> PAM, Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, 2008.

<sup>7</sup> L'étude sur les conditions de vie, l'état de sécurité alimentaire et les stratégies d'adaptation de 800 ménages effectuée en décembre 2011 par le PAM et ses partenaires (Gouvernement, système des Nations Unies, organisations non gouvernementales dans les zones les plus touchées par la sécheresse confirme ces observations.



gravité établi par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)<sup>8</sup>. Ce taux atteint un niveau critique dans les régions touchées par la crise alimentaire: Tombouctou (15,4 pour cent) et Gao (14,1 pour cent), Kayes (12,6 pour cent) et Koulikoro (12,4 pour cent). La même enquête révèle que 12 pour cent des femmes en âge de procréer (15-49 ans) sont sous-alimentées et 55 pour cent sont anémiques. Chez les enfants âgés de 6 à 23 mois, 20 pour cent sont atteints de malnutrition aiguë et un tiers souffrent de retard de croissance, une alimentation de complément de qualité faisant défaut dans 70 pour cent des cas. Seuls 30 pour cent de ces enfants reçoivent le nombre requis de repas, même en temps normal. Il est important de noter aussi que 34 pour cent des décès infantiles ont un lien avec la malnutrition.

6. La malnutrition s'intensifie lors de crises alimentaires, comme l'indiquent les résultats de l'enquête de base sur la nutrition et la mortalité réalisée par le PAM à Kayes<sup>9</sup>. Cette enquête a fait apparaître une détérioration de la situation nutritionnelle, les taux de malnutrition aiguë globale atteignant 15,4 pour cent à Diéma, 12 pour cent à Yélimané et 10,9 pour cent à Bafoulabé. Les taux de malnutrition aiguë grave dépassent eux aussi le seuil d'alerte de 2 pour cent. Ceci est inhabituel durant la période qui suit la récolte, où habituellement, les taux de malnutrition aiguë globale diminuent pour s'établir aux alentours de 6 pour cent, et cela présage un risque élevé de mortalité infantile<sup>10</sup>. Le dépistage systématique par mesure du périmètre brachial auquel ont été soumis près de 1 900 enfants lors de l'évaluation rapide menée par le PAM dans les 159 communes touchées montre qu'un enfant sur 10 souffre de malnutrition, grave dans 1,5 pour cent des cas (ce qui indique une situation nutritionnelle grave). À Diéma, 1,72 enfant âgé de 0 à 5 ans meurt chaque jour<sup>11</sup>.
7. Aux problèmes touchant la production et la nutrition s'ajoute le niveau anormalement élevé des prix. Le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS)<sup>12</sup> fait état d'une production céréalière par habitant au Sahel inférieure de 17 pour cent à la moyenne quinquennale (voir la figure ci-dessous) et en baisse de 14 pour cent au Mali, ce qui a pour conséquence une diminution de l'offre alimentaire sur les marchés, conduisant à une hausse des prix. D'après le CILSS, les prix des céréales sèches affichent de fortes hausses, compte tenu de la chute de la production et de la prolongation des flux commerciaux. Cette hausse des prix des céréales dans le Sahel devrait se poursuivre pendant la période post-récolte en raison de la demande et de la pression exercée par les pays voisins.

<sup>8</sup> UNICEF-PAM-DNS-INSTAT Enquête nationale nutritionnelle SMART, juillet 2011.

<sup>9</sup> Enquête réalisée à Diéma, Yélimané et Bafoulabé en novembre-décembre 2011.

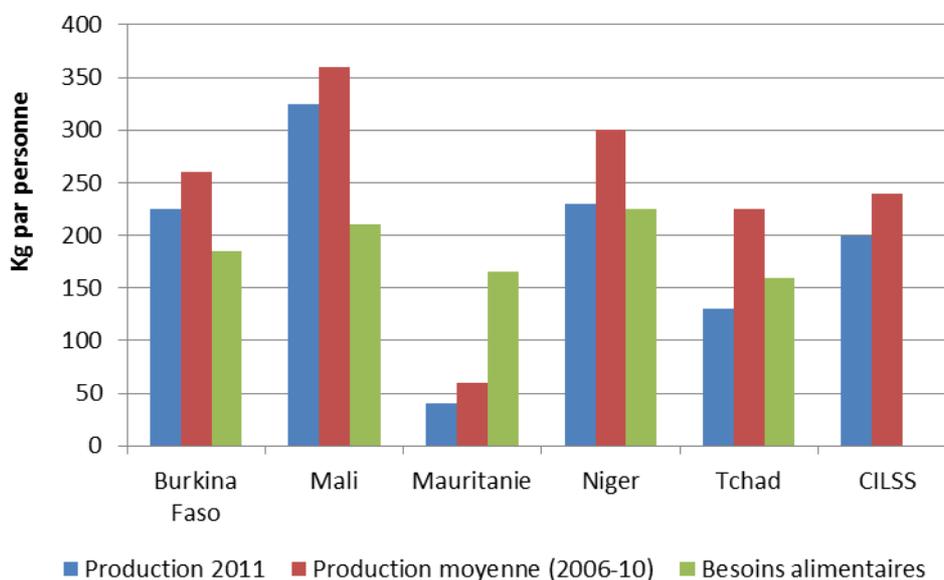
<sup>10</sup> EBSAN PAM-UNICEF-SAP 2009.

<sup>11</sup> Rapport préliminaire de l'enquête de base du projet Santé Nutritionnelle à Assise Communautaire à Kayes (SNACK), novembre-décembre 2011.

<sup>12</sup> Rapport sur les perspectives de récoltes au Mali, novembre 2011.



**Figure 1: Production per capita en 2011 comparée à la moyenne 2006-10**



Source : CILSS/AGRHYMET

8. Au Mali, l'analyse comparée des prix des céréales sèches (mil et maïs) par rapport à 2010 montre une hausse importante des prix indiqués par les commerçants, allant de 120 pour cent à Diéma, à 79 pour cent à Kayes, 30 pour cent à Nioro et 30 pour cent à Nara. La même tendance à la hausse du prix du mil en décembre 2011, par rapport à novembre 2011, est enregistrée respectivement à Gao (+ 48,5 pour cent), Ségou (+ 29 pour cent) et Mopti (+ 17 pour cent).<sup>13</sup>
9. Les premières observations issues de l'évaluation rapide réalisée par le PAM fin décembre 2011 indiquent que les faibles revenus des ménages et l'instabilité des prix réduisent considérablement le pouvoir d'achat de la population. Cette situation précaire constitue une menace potentielle pour les petits producteurs agricoles et les agro-pasteurs.
10. Les communautés ne sont pas toutes touchées de la même manière par la crise. Le Système d'alerte précoce (SAP) distingue les communautés en difficulté alimentaire où la nourriture n'est tout simplement pas disponible, des communautés en difficulté économique, où les prix élevés rendent la nourriture inaccessible aux ménages à faible revenu. L'évaluation provisoire du SAP d'octobre 2011 a permis de recenser 104 communes en difficulté alimentaire (environ 1,7 million de personnes) et 55 communes en difficulté économique (1,2 million de personnes). Au total, 159 communes ont été déclarées vulnérables dans 6 régions du pays : Kayes, Tombouctou, Mopti, Gao, Ségou, Koulikoro, soit près de 3 millions de personnes.

<sup>13</sup> Sources : 1) Observatoire du marché agricole, décembre 2011 ; 2) PAM - Étude de marché, novembre 2011 ; 3) Mission conjointe CILSS/FAO/FEWSNET/PAM janvier 2012.



11. Enfin, d'autres facteurs aggravants tels que la diminution des envois de fonds liée à la crise économique en Europe et à la crise libyenne, les faibles stocks nationaux et la volatilité des marchés locaux et internationaux viennent s'ajouter à un contexte d'insécurité alimentaire et de malnutrition chronique.

### Scénarios

12. La poursuite et l'aggravation des tensions sur les marchés des céréales sèches pourraient entraver davantage l'accès des groupes les plus vulnérables à la nourriture. Ainsi la prochaine campagne agricole sera déterminante. Il faudra donc procéder à un suivi rapproché dès son démarrage puis à une évaluation des récoltes lorsqu'elle se terminera.

## POLITIQUES, MOYENS, ET INITIATIVES DU GOUVERNEMENT ET DES AUTRES INTERVENANTS

### Politiques, moyens et initiatives du Gouvernement

13. Le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA) est chargé de gérer et prévenir les crises alimentaires au Mali. Pour 2011-2012, le Gouvernement a élaboré un plan de réponse d'urgence qui prévoit des distributions de céréales, des ventes à prix subventionnés, un appui à l'élevage et/ou la pêche, la nutrition et l'éducation, des activités « Vivres-contre-travail » et la reconstitution du stock national de sécurité. Le coût global de ce plan est estimé à 103 milliards de francs CFA (210 millions de dollars).
14. Le Gouvernement a entamé la distribution gratuite de céréales au mois de décembre 2011, à partir de ses propres stocks, et il a fait appel à la communauté internationale pour mobiliser des ressources additionnelles en faveur de la mise en œuvre du plan. En réponse à cet appel, le PAM envisage d'apporter une assistance alimentaire aux personnes en situation d'insécurité alimentaire recensées par le SAP.

### Politiques, moyens et initiatives des autres intervenants

15. Pour mettre en œuvre son plan d'urgence, le Gouvernement recevra l'appui d'organismes des Nations Unies, en particulier le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'OMS, et le PAM, ainsi que d'organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales<sup>14</sup>, la société civile et certains donateurs bilatéraux.<sup>15</sup> Le PAM et les autres partenaires vont venir en aide à près d'un million de personnes; le Gouvernement se chargera des autres.

<sup>14</sup> Catholic Relief Services, Helen Keller International, Oxfam, Save the Children, World Vision International, Welthungerhilfe (Agro Action Allemande), le Comité international de la Croix-Rouge, Africare, Action contre la faim, etc.

<sup>15</sup> Par exemple, le Gouvernement brésilien prévoit de donner 35 000 tonnes de riz.



## Coordination

16. La coordination sera assurée par le Conseil national de sécurité alimentaire (CNSA) et le Comité technique de coordination et de suivi des programmes de sécurité alimentaire (CCSPSA). Les partenaires techniques et financiers participent à ces instances de pilotage de la sécurité alimentaire. Le CSA, qui est la structure opérationnelle du CNSA et du CCSPSA, assurera, en partenariat avec le PAM, la coordination des interventions. Le PAM, en tant que chef de file pour les partenaires techniques et financiers du module de la sécurité alimentaire, se réunit régulièrement avec les donateurs et les ONG. Les organismes des Nations Unies (PAM, UNICEF et FAO) ont créé un groupe de travail interne pour faciliter les échanges et la coordination de leurs interventions. Les interventions nutritionnelles seront coordonnées par le module de la nutrition, sous la houlette de l'UNICEF et de la division Nutrition du Ministère de la santé, avec la participation active du PAM, des ONG et du Gouvernement.

---

## OBJECTIFS DE L'ASSISTANCE DU PAM

17. L'opération d'urgence vise principalement à sauver des vies et à protéger les moyens de subsistance des populations touchées dans les communes déclarées vulnérables face à la crise alimentaire et nutritionnelle. Elle est conforme au Plan stratégique du PAM pour 2008-2013 et plus précisément à son Objectif stratégique 1 (« Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence »). Elle contribuera également à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 2, 4 et 5<sup>6</sup>.
18. L'opération d'urgence a précisément pour objectifs: i) de réduire les taux de malnutrition aiguë parmi les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes; ii) d'améliorer la consommation alimentaire; iii) de réduire le recours à des stratégies de survie préjudiciables, notamment grâce au renforcement des moyens de subsistance des communautés touchées; et iv) de stabiliser les taux de scolarisation dans les écoles primaires.



19. Cette opération concorde avec la stratégie régionale du PAM établie pour faire face à la crise alimentaire et nutritionnelle au Sahel en 2012, en vertu de laquelle toute intervention doit: i) être lancée à la demande du Gouvernement, reposer sur un plan national de réponse à la crise et être élaborée en concertation avec les partenaires; ii) démarrer dans les meilleurs délais, iii) définir un degré de priorité géographique sur la base des conclusions et recommandations issues des enquêtes portant sur la vulnérabilité et la nutrition, iv) s'appuyer sur un système de ciblage visant à venir en aide aux ménages les plus vulnérables; v) reposer sur une combinaison d'activités en rapport avec la sécurité alimentaire (distributions de vivres gratuites et ciblées, et transferts monétaires ciblés et assortis de conditions) et nutritionnelle (prévention ciblant les enfants âgés de 6 à 23 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes; traitement de la malnutrition aiguë modérée au niveau des centres de récupération nutritionnelle).

## BENEFICIAIRES ET CIBLAGE

20. Le PAM mènera ses activités dans les communes décrétées vulnérables par le SAP dans les régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao. Certaines communes ciblées dans le cadre de l'opération d'urgence, notamment le nord des régions de Kayes, Koulikoro et Ségou, sont des zones dans lesquelles le PAM intervient déjà dans le cadre de son programme de pays. L'opération d'urgence ciblera au total 769 000 personnes, à savoir 60 000 bénéficiaires pendant la phase I (avant la période de soudure), 559 000 pendant la phase II (pendant la période de soudure) et 150 000 au cours de la phase III (consolidation). Le programme sera mis en œuvre selon le calendrier ci-après:

Figure 2 : Calendrier des activités du PAM dans le cadre de l'opération d'urgence												
Types d'activités	Phase I - Prévention		Phase II – Renforcement de la prévention et relèvement						Phase III - Consolidation			
	Avant la période soudure		Pendant la période de soudure						Récolte			
	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc	
Transferts monétaires non assortis de conditions	55 communes en difficulté économique											
Distributions de vivres gratuites et ciblées			104 communes en difficulté alimentaire			159 communes en difficulté alimentaire et économique						
Activités Vivres-contre-travail			Participants aux travaux d'intérêt communautaire									
Traitement de la malnutrition aiguë modérée	Enfants âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition											



Prévention de la malnutrition aiguë			Femmes enceintes et mères allaitantes Enfants âgés de 6 à 23 mois					
Alimentation scolaire			Elèves des écoles primaires				Elèves des écoles primaires	



21. La répartition des bénéficiaires par activité est indiquée dans le tableau ci-dessous.

<b>TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR ACTIVITÉ</b>			
<b>Activités</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
Distributions de vivres gratuites et ciblées/transferts monétaires <sup>16</sup>	74 250	75 750	150 000
Prévention de la malnutrition aiguë - enfants de 6 à 23 mois	36 000	36 500	72 500
Prévention de la malnutrition aiguë - femmes enceintes et mères allaitantes		33 000	33 000
Traitement de la malnutrition aiguë modérée - enfants de 6 à 59 mois	26 000	26 500	52 500
Traitement de la malnutrition aiguë modérée - femmes enceintes et mères allaitantes		11 000	11 000
Activités Vivres-contre-travail	200 000	100 000	300 000
Alimentation scolaire	75 000	75 000	150 000
<b>Total</b>	<b>411 250</b>	<b>357 750</b>	<b>769 000</b>

22. Le ciblage des bénéficiaires se fera à deux niveaux:

- Le ciblage géographique est basé sur l'évaluation du SAP, qui répertorie les zones vulnérables face à l'insécurité alimentaire et aux difficultés économiques. Cette évaluation du SAP est complétée par d'autres enquêtes, notamment celle sur les conditions de vie, l'état de la sécurité alimentaire et les stratégies d'adaptation des ménages effectuée par le PAM.
- Dans les zones ciblées, la sélection des bénéficiaires se fera selon des critères de vulnérabilité qui varient selon les interventions. Ainsi, les bénéficiaires des distributions de vivres et des transferts monétaires sont déterminés selon des critères sociaux (personnes âgées ou malades, femmes chef de ménage, etc.) et économiques (agriculteurs et agro-pasteurs ayant perdu leurs moyens de subsistance). Pour ce qui est de la création d'avoirs, les participants seront choisis par la communauté en tenant compte de la présence de personnes aptes au travail et de leur vulnérabilité économique. En ce qui concerne la nutrition, le ciblage se fera à travers les centres de santé communautaires, conformément au protocole national de prise en charge de la malnutrition. Enfin, les interventions dans le

<sup>16</sup> 60 000 personnes bénéficieront de transferts monétaires non assortis de conditions pendant les deux premiers mois de l'opération d'urgence.



domaine de l'alimentation scolaire ciblent les écoles recevant une aide du PAM et du Gouvernement dans les 159 communes recensées par le SAP<sup>17</sup>.

**23. Volet I - Nutrition:** Des activités touchant la nutrition seront mises en œuvre en collaboration avec les structures sanitaires du Gouvernement et des ONG nationales et internationales.

- **La prévention de la malnutrition aiguë (avril-septembre):** elle ciblera l'ensemble des femmes enceintes, des mères allaitantes et des enfants âgés de 6 à 23 mois dans les zones où le taux de malnutrition aiguë dépasse 10 pour cent.
- **Le traitement de la malnutrition aiguë modérée (février-décembre):** il ciblera les enfants de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée dans les 159 communes vulnérables (23 districts sanitaires). Les effectifs de bénéficiaires sont établis sur la base des résultats de l'enquête SMART de 2011, du nombre d'enfants de 6 à 59 mois, de femmes enceintes et de mères allaitantes, de l'incidence de la malnutrition aiguë modérée et du taux de couverture. La détermination des personnes devant être prises en charge sera effectuée à partir des critères d'admission prévus par le protocole national de prise en charge de la malnutrition aiguë<sup>18</sup>.

**24. Volet II - Distributions de vivres gratuites et ciblées et transferts monétaires non assortis de conditions (février à novembre):** au total, 150 000 personnes<sup>19</sup> vulnérables dans les communes classées en difficulté alimentaire ou économique par le SAP bénéficieront de cette intervention. Les distributions gratuites de vivres cibleront les populations jugées les plus durement frappées par la crise (c'est-à-dire celles dont les moyens de subsistance ont été particulièrement touchés), alors que les transferts monétaires seront utilisés dans les zones où les marchés fonctionnent<sup>20</sup>. La sélection des bénéficiaires reposera sur les critères de vulnérabilité définis à l'issue d'enquêtes récemment conclues et en cours. Des méthodes de ciblage administratif et communautaire seront utilisées pour recenser les personnes répondant aux critères de vulnérabilité établis. Ce volet comporte deux sous-volets définis selon le principe de complémentarité et de synergie avec les mesures prévues dans le plan de réponse du Gouvernement, notamment les distributions alimentaires gratuites dans 104 communes en difficulté alimentaire (janvier-mars) et la vente de vivres à prix modérés (janvier-juin).

- **Sous-volet transferts monétaires non assortis de conditions (février-juin):** en premier lieu, le PAM utilisera les transferts monétaires non assortis de conditions

<sup>17</sup> Évaluation rapide de la sécurité alimentaire réalisée par le PAM et ses partenaires et analyse de l'économie des ménages de Save the Children.

<sup>18</sup> Le recensement des cas de malnutrition modérée sera effectué sur la base des critères d'admission dans le programme « unité de récupération et d'éducation nutritionnelle en ambulatoire pour modérés » (URENAM) : Périmètre brachial compris entre 115 et 125 mm et écart réduit du rapport poids/taille situé entre -3 et -2.

<sup>19</sup> Ce chiffre est estimé sur la base de 5 pour cent de la population vulnérable touchée par la crise concernant la production (environ 3 000 000), répertoriée par le SAP dans les 159 communes.

<sup>20</sup> Ménages n'ayant pas pu récolter, ou très peu, éleveurs ou pêcheurs touchés par les décrues précoces et l'assèchement des mares etc.



pour venir en aide à environ 60 000 bénéficiaires considérés comme très pauvres, notamment dans des communes des régions de Kayes, Koulikoro et Mopti. Ces communes ont été répertoriées par le Gouvernement (SAP) comme étant en difficulté économique et alimentaire. De plus, le PAM est également susceptible d'utiliser des transferts monétaires dans des communes en difficulté alimentaire si des partenaires opérationnels et financiers peuvent, à travers la vente de céréales à prix modérés, assurer une certaine disponibilité des vivres sur le marché. Les marchés étant encore fonctionnels dans les communes sélectionnées, la valeur alpha est en faveur des transferts monétaires, car elle se situe entre 0,7 et 0,9. Tenant compte du fait que les prix des aliments de base risquent d'augmenter pendant la période de soudure, le PAM passera ensuite à la distribution ciblée de vivres si les marchés ne fonctionnent plus.

Étant donné que des partenaires opérationnels et financiers sont présents dans les zones d'intervention, le PAM optera pour des transferts monétaires plutôt que pour des bons pour éviter de ralentir le démarrage du programme (il faut prévoir plus de temps en cas d'utilisation des bons en raison des délais d'impression et de mise sur pied d'un système administratif et méthodologique plus compliqué). Le PAM mènera son premier programme de transferts monétaires dans le cadre de la présente opération d'urgence ; cela lui permettra de renforcer tant ses capacités que sa collaboration avec ses partenaires, et d'assurer ainsi la transition avec les activités de transferts monétaires qui sont prévues dans le cadre du nouveau programme de pays. Une étude de faisabilité consacrée aux transferts monétaires est en cours, avec le soutien du Bureau régional du PAM à Dakar, qui contribuera à déterminer les caractéristiques propres à la mise en œuvre de transferts monétaires.

- **Sous-volet distribution ciblée de vivres (avril – novembre) :** Le PAM démarrera les distributions ciblées de vivres lorsque les distributions alimentaires générales du Gouvernement s'achèveront, en mars. Dans un premier temps, 18 000 ménages (90 000 personnes) bénéficieront de cette assistance jusqu'à la fin du mois de juin. A partir de juillet 2012, pour assurer un soutien adéquat, le PAM transposera ses activités à une plus grande échelle afin de couvrir aussi les 12 000 ménages (60 000 bénéficiaires) qui recevaient auparavant des transferts monétaires. Au total 150 000 personnes vulnérables préalablement répertoriées bénéficieront d'une aide jusqu'à la prochaine récolte, à la fin du mois de novembre 2012.

25. **Volet III – Activités Vivres-contre-travail (avril-juillet):** afin de rétablir la chaîne d'approvisionnement alimentaire et l'accès à la nourriture de manière à sauver des vies et à aider les communautés à reconstituer leurs avoirs, le PAM a prévu un volet relatif à la création d'avoirs productifs. Des personnes aptes au travail seront choisies au sein des ménages pauvres ayant perdu leurs moyens de subsistance et leur récolte ou leur cheptel en raison de la sécheresse et du manque de pâturages, en vue de participer à des activités Vivres-contre-travail (VCT). En outre, le PAM optera pour le ciblage communautaire, qui



permettra de tenir compte des réalités locales et de favoriser l'auto-ciblage<sup>21</sup>. Il veillera à ce que les femmes participent aussi bien aux activités VCT qu'aux travaux des comités de distribution des vivres. Le nombre de participants a été estimé sur la base du type d'activités à forte intensité de main-d'œuvre prévu en nombre d'homme/jour par activité (curage de mares, remise en état de puits pastoraux, bourgouculture, étangs piscicoles, etc.). Les participants seront des pasteurs et des agriculteurs appartenant aux 159 communes concernées; ces bénéficiaires ne seront pas ceux concernés par les distributions gratuites et ciblées de vivres.

**26. Volet IV - Appui à l'alimentation scolaire (février-juin et octobre-décembre):** Le CSA et le Ministère de l'éducation ont recommandé des mesures visant à prévenir l'absentéisme, très important chez les écoliers en période de crise, en raison de la migration des parents partis à la recherche de meilleures conditions de vie ou de pâturages pour leurs animaux. L'appui à l'alimentation scolaire s'inscrit dans le plan d'urgence élaboré par le Gouvernement. En 2012, les migrations risquent de commencer dès février, ce qui aura une incidence sur la fréquentation scolaire. Le PAM, qui aide déjà les écoles dans le cadre d'un programme de repas scolaires relevant du programme de pays, fournira aux élèves une bouillie complémentaire dans les régions touchées par la sécheresse. Les écoles servant des repas continueront à inciter les élèves à venir en classe, y compris pendant la période de soudure, et représenteront un milieu propice pour la mise en place d'un filet de sécurité non seulement pour les enfants, mais aussi pour leur famille. Ce repas supplémentaire constituera une garantie pour les parents et allègera la charge que représente la satisfaction des besoins alimentaires pour les familles vulnérables. Les transferts monétaires et les distributions gratuites et ciblées ne concernant que 5 pour cent des personnes vulnérables, il est peu probable que les familles dont les enfants bénéficient des repas scolaires reçoivent une autre forme d'assistance. Une fois la période la plus difficile passée, ce repas supplémentaire cessera d'être assuré, et la distribution du repas scolaire habituel se poursuivra dans le cadre des autres programmes existants, du PAM et du Gouvernement.

<sup>21</sup> L'auto-ciblage repose sur la sélection de participants selon les critères établis par les communautés qui répertorient, selon le niveau de bien-être social, les plus vulnérables, ainsi que les activités nécessaires (construction/entretien des digues et des pistes rurales, etc.). Au Mali, il est généralement constaté que ceux qui participent à ces travaux à forte intensité de main-d'œuvre sont des personnes à faible revenu.



---

## CONSIDERATIONS NUTRITIONNELLES ET RATIONS/TRANSFERTS

27. Le montant mensuel des transferts monétaires reçus par chaque ménage s'élève à 21 750 francs CFA, montant avoisinant le salaire minimum interprofessionnel de croissance, qui est de 26 000 francs CFA. Le montant des transferts monétaires équivaut à la valeur de l'assortiment alimentaire fourni dans le cadre des distributions ciblées de vivres; un seuil de tolérance est prévu pour tenir compte dans une certaine mesure de la fluctuation des prix sur les marchés locaux.
28. La ration distribuée pour prévenir la malnutrition aiguë est composée de 200 grammes de Supercereal Plus pour les enfants et de 250 grammes de Supercereal sucré et 20 grammes d'huile pour les femmes enceintes et les mères allaitantes. Pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée, la ration sera composée de 92 grammes de Plumpy'Sup® pour les enfants de 6 à 59 mois, et de 250 g de Supercereal sucré et de 20 grammes d'huile pour les femmes enceintes et les mères allaitantes.
29. Pour ce qui est des repas scolaires, la ration sera constituée de 100 grammes de Supercereal sucré à consommer sous forme de bouillie, en complément des 150 grammes de céréales, 30 grammes de légumineuses et 10 grammes d'huile que reçoivent déjà les enfants dans le cadre du programme de pays, soit une ration journalière de 290 grammes (1 114 kilocalories) représentant 50 pour cent des besoins des enfants âgés de 6 à 12 ans.
30. Pour la composante VCT, la ration familiale sera composée de cinq rations individuelles journalières.



**TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE/TRANSFERTS, PAR ACTIVITÉ  
(g/personne/jour)**

Type de produit alimentaire/ transferts monétaires	Distribution alimentaire gratuite et ciblée/ transferts monétaires non assortis de conditions	Prévention de la malnutrition aiguë (femmes enceintes et mères allaitantes)	Prévention de la malnutrition aiguë (enfants de 6 à 23 mois)	Traitement de la malnutrition aiguë modérée (femmes enceintes et mères allaitantes)	Traitement de la malnutrition aiguë modérée (enfants de 6 à 59 mois)	Repas scolaires	Vivres contre travail
Céréales	450						400
Super Cereal sucré		250		250		100	
Super Cereal+			200				
Plumpy'Sup®					92		
Légumineuses	100						80
Huile	30	20		20			50
Sel	5						5
Transferts monétaires par personne (en dollars)	0.29						
<b>Total</b>	<b>585</b>	<b>270</b>	<b>200</b>	<b>270</b>	<b>92</b>	<b>100</b>	<b>535</b>
<b>Total kcal / jour</b>	<b>2100</b>	<b>1200</b>	<b>840</b>	<b>1200</b>	<b>500</b>	<b>400</b>	<b>2100</b>
<b>% kcal d'origine</b>	<b>13</b>	<b>21</b>	<b>17</b>	<b>21</b>	<b>10</b>	<b>17</b>	<b>12</b>
<b>% kcal d'origine</b>	<b>19</b>	<b>38</b>	<b>23</b>	<b>38</b>	<b>54</b>	<b>13</b>	<b>28</b>
<b>Nombre de jours d'alimentation par an</b>	<b>180</b>	<b>180</b>	<b>180</b>	<b>270</b>	<b>60</b>	<b>120</b>	<b>90</b>



TABLEAU 3: BESOINS EN DENRÉES ALIMENTAIRES/TRANSFERTS, PAR TYPE D'ACTIVITÉ (en tonnes et en dollars)

Type de produit alimentaire/transferts monétaires	Distribution alimentaire gratuite et ciblée	Prévention de la malnutrition aiguë (femmes enceintes et mères allaitantes)	Prévention de la malnutrition aiguë (enfants de 6 à 23 mois)	Traitement de la malnutrition aiguë modérée (femmes enceintes et mères allaitantes)	Traitement de la malnutrition aiguë modérée (enfants de 6 à 59 mois)	Repas scolaires	Vivres contre travail	Total
Céréales	13770						10 800	24570
Super Cereal sucré		1 485		743		1800		4028
Super Cereal+			2 610					2610
Plumpy'Sup®					290			290
Légumineuses	3060						2160	5220
Huile	918	119		59			1350	2 446
Sel	153						135	288
Total vivres (en tonnes)	17901	1 604	2 610	802	290	1800	14 445	39 452
Transferts monétaires (en dollars)	2 570 360							2 570 360

## MODALITES D'EXECUTION

31. *Distributions de vivres gratuites et ciblées et transferts monétaires*: les distributions de vivres gratuites et ciblées seront coordonnées par les comités locaux, auxquels participent les collectivités locales, le PAM et les ONG partenaires. Les transferts monétaires non assortis de conditions seront mis en œuvre dans le respect des directives du PAM. Un plan détaillé de mise en œuvre sera élaboré à l'issue d'une étude de faisabilité. Les ONG internationales ayant une expérience en la matière (World Vision International, Catholic Relief Services, Africare) et disposant d'un circuit de micro-finance dans les zones touchées seront engagées par le PAM pour assurer la mise en œuvre.
32. *Activités Vivres-contre-travail*: les activités en faveur de la création d'avoirs productifs compteront au moins 30 pour cent de participants de sexe féminin. La sélection suivra une approche communautaire dans les zones où des partenaires complémentaires (structures décentralisées et déconcentrées de l'État, ONG, autres organismes des Nations Unies, groupements communautaires, etc.) sont présents. L'appui technique du bureau régional permettra d'affiner les modalités d'exécution. Compte tenu du calendrier agricole des bénéficiaires, ces activités se dérouleront sur 90 jours dans les zones pastorales mais seront limitées à 60 jours dans les zones agro-pastorales, afin de ne pas perturber la préparation des champs.
33. *Prévention de la malnutrition aiguë*: la prévention de la malnutrition aiguë sera assurée avec les ONG, les centres de santé et les communautés. Les distributions auront lieu sur une base trimestrielle dans des sites préalablement répertoriés (centres de santé, écoles, points d'eau et tout autre lieu sécurisé) lors de la phase d'enregistrement. Cette phase précédera les distributions et permettra de recenser tous les enfants âgés de 6 à 23 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes. Au moment de l'enregistrement, les opérateurs procéderont à la mesure du périmètre brachial, ce qui permettra d'obtenir une valeur de référence. Toute personne inscrite sera prise en charge jusqu'à la fin de l'opération. La mesure du périmètre brachial sur un échantillon de bénéficiaires sera répétée à chaque distribution trimestrielle, pour suivre l'évolution de la situation.
34. *Traitement de la malnutrition aiguë*: le traitement de la malnutrition aiguë modérée sera assuré au niveau des structures sanitaires par les agents de santé, et au niveau communautaire par les ONG. Le PAM s'emploiera à renforcer la participation des femmes dans les comités de gestion communautaires, en veillant à ce qu'elles représentent au moins 50 pour cent des membres des comités de distribution. Étant donné la prévalence actuelle, cette activité débutera dès le lancement de l'opération d'urgence, et se poursuivra jusqu'en décembre 2012. Elle continuera par la suite dans le cadre soit d'une intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR), soit du programme de pays.



35. *Appui à l'alimentation scolaire*: la bouillie complémentaire est traditionnellement servie le matin dans les familles; sa préparation (environ 15 minutes) ne nécessite pas de main-d'œuvre en plus de celle assurant le repas de midi. En outre, la plupart des cantines auxquelles le PAM apporte son aide ont déjà bénéficié d'activités de reboisement et de foyers améliorés en banco, qui permettent de réduire l'utilisation de bois pour la cuisson.
36. *Partenariats*: le PAM travaillera avec les organismes des Nations Unies, notamment l'UNICEF pour les questions de nutrition. L'UNICEF est responsable de la gestion de la malnutrition aiguë grave, tandis que le PAM gère la malnutrition aiguë modérée. D'ores et déjà, des rencontres régulières ont eu lieu avec l'UNICEF en vue de définir une stratégie d'intervention commune pour faire face à la crise nutritionnelle. Une note conceptuelle est en cours d'élaboration, qui définira la collaboration entre les deux organismes dans 23 districts sanitaires. Le PAM collaborera également avec les structures centrales et décentralisées de l'État ainsi que les collectivités territoriales, avec qui il entretient de bonnes relations. De même, la collaboration avec un large éventail d'ONG nationales et internationales avec lesquelles il a coutume de travailler permettra de mener l'opération de façon complémentaire et coordonnée. La collaboration avec ces partenaires sera officialisée dans des accords définissant les rôles et les responsabilités. Tous les partenaires coopérants communiqueront mensuellement des rapports sur les distributions et devront fournir au PAM et à ses donateurs toutes les garanties requises concernant les distributions sur les sites.
37. *Approvisionnement*: le Mali est un pays enclavé et l'acheminement des denrées achetées sur les marchés internationaux peut prendre jusqu'à 3 ou 4 mois. Dans ces conditions, le PAM procédera, si possible, à des achats locaux, explorera les possibilités d'achats régionaux et passera des commandes internationales pour les produits nutritionnels, les légumes secs et l'huile. Le bureau de pays étudiera également les possibilités d'emprunt auprès d'autres bureaux de la sous-région.
38. *Logistique*: les vivres seront acheminés par les ports de Lomé et de Dakar ou par la route pour ce qui est des achats régionaux. Le PAM dispose de sept points de livraison avancés (Bamako, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal et Kayes), d'une capacité totale de 10 000 tonnes. En outre, l'Office des produits agricoles du Mali, qui est chargé de la gestion du stock national de sécurité, a une capacité de stockage de 135 000 tonnes, dont une partie pourra être utilisée, si nécessaire, par le PAM. Le transport des marchandises des entrepôts du PAM aux entrepôts des partenaires ou aux points de distribution finale sera assuré essentiellement par les transporteurs privés qui travaillent habituellement avec le PAM au Mali. Cependant, en raison de l'enclavement, les conditions de transport peuvent être très difficiles, surtout pendant la saison des pluies (entre juin et octobre). Du personnel temporaire supplémentaire chargé de la logistique sera recruté par les bureaux auxiliaires et dans les entrepôts supplémentaires que louera le PAM.



---

## SUIVI DES RESULTATS

39. Les résultats des évaluations antérieures ainsi que les constatations issues de l'évaluation en cours permettront de disposer de données de référence et d'assurer le suivi des principaux indicateurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, conformément à la méthode de la gestion axée sur les résultats. Le PAM appuiera la mise en œuvre et exploitera les résultats des enquêtes sur la sécurité alimentaire pour évaluer la situation.
40. Grâce à ses cinq bureaux auxiliaires (Kayes, Mopti, Gao, Tombouctou et Kidal), le PAM est l'organisme des Nations Unies le plus présent sur le terrain. Pour améliorer les activités de suivi et d'évaluation, le PAM mettra en place à Bamako une unité qui élaborera le calendrier de suivi, mettra au point un mécanisme de collecte de données et renforcera les systèmes en place, au niveau des bureaux auxiliaires et des partenaires coopérants.
41. En partenariat avec le SAP et les ONG, le PAM évaluera la situation de la sécurité alimentaire dans les zones à risque, à mi-parcours de la présente opération d'urgence. Les autres initiatives en cours pour évaluer la sécurité alimentaire au Mali seront elles aussi prises en compte dans le cadre de l'intervention du PAM.
42. Pour ce qui est des activités touchant la nutrition, le suivi effectué immédiatement après les distributions et les visites à domicile faites par les partenaires de distribution permettront de contrôler le degré d'appréciation des produits distribués et de déterminer s'ils sont utilisés au mieux au sein des ménages. L'impact de l'intervention sera régulièrement évalué grâce à la mesure trimestrielle du périmètre brachial des bénéficiaires et à l'analyse des critères de performance des unités de récupération nutritionnelle en ambulatoire pour les personnes atteintes de malnutrition modérée. L'enquête SMART qui sera conduite en juin et juillet 2012 en collaboration avec l'UNICEF et le Ministère de la santé permettra d'évaluer à mi-parcours l'impact de l'opération sur la situation nutritionnelle et la mortalité. Les réunions de coordination du module de la nutrition permettront de définir les nouvelles orientations pour la prise en charge de la malnutrition. En fonction des ressources disponibles, le PAM accordera la priorité à la prévention et au traitement de la malnutrition chez les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes.
43. Le suivi des autres activités sera assuré conjointement sur le terrain par les structures décentralisées des Ministères de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'environnement et du CSA.



## STRATEGIE DE TRANSFERT DES RESPONSABILITES

44. L'opération d'urgence a été élaborée sur la base des résultats des enquêtes disponibles (évaluation du SAP, enquête SMART, études de marché, enquête rapide sur la sécurité alimentaire dans les zones sinistrées, etc.). Le PAM assurera régulièrement le suivi des activités et effectuera une évaluation à mi-parcours de l'opération d'urgence, ce qui permettra de prendre les mesures correctives nécessaires, le cas échéant, s'agissant de la mise en œuvre des activités prévues.
45. En étroite collaboration avec ses partenaires, le PAM surveillera la prochaine récolte et les marchés afin de déterminer si des ajustements doivent être apportés à la présente opération d'urgence. Grâce aux activités VCT, l'opération permettra également de renforcer le potentiel de production dans les zones sinistrées. À l'issue de cette opération d'urgence, le PAM envisage de renforcer la capacité des communautés en matière de gestion des avoirs dans le cadre soit d'une IPSR, soit du programme de pays existant.

## ÉVALUATION DES RISQUES ET PLANIFICATION DES INTERVENTIONS D'URGENCE

### Évaluation des risques

46. *Risques contextuels* : le Mali connaît des risques élevés d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. La situation pourrait devenir très critique. Une surveillance constante et une capacité d'intervention rapide seront toujours nécessaires. Le PAM et l'UNICEF conduiront avec leurs partenaires une enquête SMART afin de surveiller l'évolution de la malnutrition dans les zones à risque. Le PAM continuera aussi à collaborer avec les différents systèmes d'information, notamment le SAP et l'Observatoire du marché agricole, pour surveiller la situation de la sécurité alimentaire et lancer une alerte rapide en cas de crise imminente. Il devra également continuer à travailler sur des systèmes de surveillance du marché, y compris les marchés limitrophes.
47. En outre, 2012 est une année électorale au Mali, ce qui pourrait avoir une incidence sur la mise en œuvre des activités planifiées et engendrer des coûts supplémentaires s'il fallait prévoir des escortes militaires pour les visites de suivi et d'évaluation des projets.
48. Si le Gouvernement ne fournit pas le soutien nécessaire pour toutes les interventions en temps opportun, ou si les conditions du marché devaient se dégrader, certaines activités prévues dans le cadre de l'opération d'urgence seraient revues. Les études en cours et la dernière évaluation en date du SAP donneront une idée plus précise des communes et des personnes vulnérables ayant besoin d'une assistance. Si nécessaire, une révision budgétaire permettra d'ajuster les besoins compte tenu de la situation.



49. *Risques institutionnels*: des risques d'insécurité existent au Mali, notamment des risques d'attaques de groupes armés et de prises d'otage qui pèsent sur le personnel humanitaire et gouvernemental. Le PAM a évoqué avec le Commissariat à la sécurité la stratégie de communication qui vise à fournir aux bénéficiaires toutes les informations voulues sur les opérations. Cette communication se fera au moyen des radios de proximité, pour mieux atteindre les bénéficiaires. Par ailleurs, le PAM se tient en contact avec le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies et les autorités locales pour assurer la sécurité de son personnel et de ses biens. Enfin, il mène ses activités avec des ONG qui sont bien intégrées au niveau des communautés et il travaille avec des transporteurs privés qui n'utilisent pas son logo.
50. Pour que l'opération d'urgence réussisse, il importe que les ressources nécessaires soient rapidement mobilisées, afin que les vivres puissent être pré-positionnés avant la saison des pluies, pendant laquelle l'accès à certains sites devient impossible. Un financement rapide permettra aussi d'acheter les vivres avant que ceux-ci ne deviennent rares et coûteux sur les marchés.

### **Planification des interventions d'urgence**

51. Le PAM continuera de mettre à jour son plan d'urgence, ainsi que de participer à l'initiative de la Direction générale de la protection civile visant à mettre à jour le plan de contingence national qui contient les mesures d'urgence prévues principalement en cas de sécheresse, d'épidémie et d'inondation.

---

### **MESURES DE SECURITE**

52. Tous les bureaux du PAM au Mali sont en conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle et les normes minimales de sécurité des télécommunications. Les plans de sécurité pour le bureau de pays et les bureaux auxiliaires sont régulièrement mis à jour. La sécurité des bureaux sera renforcée grâce au recrutement à titre temporaire d'agents de sécurité qui seront affectés sur le terrain.
53. Le Mali connaît une situation d'insécurité complexe, avec la présence de groupes terroristes dans les régions du Nord et un banditisme en hausse depuis le retour des migrants installés en Libye. Les prises d'otage et le vol de véhicules constituent un risque réel pour le personnel du PAM et de ses partenaires.

---

### **RECOMMANDATION**

54. La Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO sont invités à approuver l'opération d'urgence Mali 200389 proposée.



---

## APPROBATION

.....  
Josette Sheeran  
Directrice Exécutive du PAM  
Date: . . . . .

.....  
José Graziano da Silva  
Directeur général de la FAO  
Date:.....



## ANNEXE I-A

<b>VENTILATION DES COÛTS DE L'OPÉRATION</b>			
<b>Produits alimentaires<sup>22</sup></b>	<b>Quantité (en tonnes)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>
Céréales	24 570	11 097 210	
Légumineuses	5 220	2 871 000	
Huiles et matières grasses	2 446,2	2 874 285	
Aliments composés et mélanges	6 637,5	5 638 025	
Plumpy'Sup®	290	907 944	
Sel	288	32 256	
<b>Total, produits alimentaires</b>	<b>39 451,5</b>	<b>23 420 720</b>	
Transferts monétaires		2 570 360	
<b>Total partiel, produits alimentaires et transferts monétaires</b>			<b>25 991 080</b>
Transport extérieur			<b>2 496 614</b>
Transport terrestre; entreposage et manutention			<b>9 505 050</b>
Autres coûts opérationnels directs			<b>2 584 284</b>
Coûts d'appui directs <sup>23</sup> (voir annexe I-B)			<b>3 971 055</b>
<b>Total des coûts directs pour le PAM</b>			<b>44 548 082</b>
Coûts d'appui indirects (7%) <sup>24</sup>			3 118 366
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>			<b>47 666 448</b>

<sup>22</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

<sup>23</sup> Chiffre indicatif fourni à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

<sup>24</sup> Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.



## ANNEXE I-B

<b>COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel et frais connexes</b>	
Administrateurs recrutés sur le plan international	1 546 975
Personnel local – Personnel temporaire	901 736
Personnel local - Heures supplémentaires	45 000
Consultants internationaux	135 417
Consultants locaux	110 000
Voyages officiels du personnel	441 963
<b>Total partiel</b>	<b>3 181 091</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	
Location de locaux	30 000
Charges (électricité, etc.)	25 000
Fournitures de bureau et petit matériel	27 500
Communications et services informatiques	51 000
Réparation et entretien du matériel	36 500
Exploitation et entretien des véhicules	104 000
Aménagement et entretien des bureaux	67 000
Prestation de services d'organismes des Nations Unies	21 500
<b>Total partiel</b>	<b>362 500</b>
<b>Dépenses d'équipement et autres coûts</b>	
Location de véhicules	65 450
Matériel de communication	140 000
Dépenses locales de sécurité	222 014
<b>Total partiel</b>	<b>427 464</b>
<b>TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>3 971 055</b>



## ANNEXE II - CADRE LOGIQUE

Chaîne des résultats (Modèle logique)	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p><b>OBJECTIF STRATÉGIQUE # 1</b> <i>Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance en situation d'urgence</i></p> <p><i>But : Sauver les vies dans le cadre des situations d'urgence et ramener en dessous des seuils d'urgence la malnutrition causée par les chocs</i></p> <p><i>Protéger les moyens de subsistance, renforcer la résilience en situation d'urgence et appuyer le relèvement rapide *</i></p>		
<p><b>Effet direct 1 :</b> <b>Réduction du taux de malnutrition aiguë chez les enfants de 6 à 59 mois</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de 6 à 59 mois dans les régions visées (taux &lt; 10 %, en pourcentage du rapport poids/taille)</li> <li>➤ Prévalence d'un faible périmètre brachial chez les enfants de 6 à 59 mois dans les zones visées</li> <li>➤ <b>Indicateurs de performance du traitement de la malnutrition aiguë modérée</b></li> <li>➤ Taux de récupération &gt; 70 %</li> <li>➤ Taux d'abandon &lt; 15 %</li> <li>➤ Taux de mortalité des enfants de 6 à 59 mois et des femmes &lt; 3 %</li> </ul>	<p>Aucune crise majeure ne vient compromettre la sécurité alimentaire au cours de la campagne agricole 2012-2013</p> <p>Aucune épidémie importante ne se produit</p> <p>Les financements complémentaires et les partenaires sont mobilisés</p>
<p><b>Produit 1.1</b> Produits alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante aux enfants de 6 à 59 mois, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'enfants de 6 à 59 mois, de femmes enceintes et de mères allaitantes recevant des vivres, par catégorie et en pourcentage des chiffres prévus</li> <li>➤ Nombre de centres de santé recevant le soutien du PAM en pourcentage des chiffres prévus</li> <li>➤ Quantité de vivres distribués, par type et en pourcentage des chiffres prévus</li> <li>➤ Quantité d'aliments fortifiés, de suppléments alimentaires et de produits nutritionnels distribués, par type et en pourcentage des chiffres prévus</li> </ul>	<p>Les centres de santé dans les zones d'intervention sont opérationnels</p> <p>Les équipes sanitaires sont formées et capables de prendre en charge les personnes atteintes de malnutrition aiguë modérée ainsi que de mobiliser les populations</p> <p>Les centres de santé communiquent régulièrement des informations</p>



<p><b>Effet direct 2</b> Stabilisation du taux de scolarisation des filles et des garçons risquant d'abandonner leurs études dans les écoles primaires ciblées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux de rétention pour les filles et les garçons dans les zones en situation d'urgence</li> </ul> <p>Cible: 70 %</p>	<p>Les écoles continuent à fonctionner</p>
<p><b>Produit 2</b> Produits alimentaires de qualité distribués en temps voulu et en quantité suffisante aux groupes cibles, en toute sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons ayant reçu une assistance alimentaire, en pourcentage du nombre prévu</li> <li>➤ Quantité de vivres distribués, par type et en pourcentage des chiffres prévus</li> <li>➤ Montant total des transferts monétaires effectués en pourcentage des chiffres prévus</li> </ul>	<p>La nourriture est accessible sur le marché</p>
<p><b>Effet direct 3</b> Amélioration de la consommation alimentaire des ménages cibles pendant la période d'assistance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score de consommation alimentaire des ménages cibles</li> </ul> <p>Cible: &gt; 35</p>	<p>La situation alimentaire ne se détériore pas davantage dans le pays</p>
<p><b>Produit 3</b> Produits alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante aux ménages participant aux activités relatives à la création d'avoirs productifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de bénéficiaires recevant des rations du PAM, en pourcentage des chiffres prévus (par type d'activités, par groupe d'âge et par sexe);</li> <li>➤ Quantité de vivres distribués, par type et en pourcentage des chiffres prévus</li> </ul>	<p>Les autres besoins, dans des domaines tels que la santé, la protection et la sécurité, sont couverts par le Gouvernement, les ONG et les autres organismes des Nations Unies</p> <p>Le Gouvernement effectue les distributions gratuites et les ventes à prix modérés comme prévu</p>



---

## **ANNEXE III - LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT**

CNSA	Conseil national de sécurité alimentaire
CSA	Commissariat à la sécurité alimentaire
CCSPSA	Comité technique de coordination et de suivi des programmes de sécurité alimentaire
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
OMD	objectif du Millénaire pour le développement
ONG	organisation non gouvernementale
SAP	Système d'alerte précoce
SMART	Enquête de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance



ANNEXE IV – CARTE

